



REALISER UN LIVRET D'ACCUEIL "CHANTIER VERT"

Information et sensibilisation du personnel

La démarche environnementale engagée en conception doit être poursuivie en phase chantier. Le nombre d'acteurs chargés de porter la démarche s'élargit : maître d'ouvrage, maître d'œuvre et désormais les entreprises. Un relais doit donc être mis en place avec ce nouvel acteur pour assurer la continuité de la démarche et surtout la bonne réalisation de ce qui a été prévu en conception.

Ce relais s'effectue en début de chantier grâce à :

Une **première réunion de présentation** du projet et de la démarche environnementale pour dire aux entreprises :

- ▶ quels sont les objectifs du maître d'ouvrage,
- ▶ quelles sont les particularités du projet,
- ▶ qu'on leur demande des justificatifs de respect des critères environnementaux décrits au CCTP, qui peuvent être différents des documents fournis habituellement
- ▶ en quoi consiste un chantier vert et pour mettre en place ensemble la gestion des déchets de chantier.

Un **livret d'accueil « chantier vert »** destiné à tous les ouvriers intervenant sur le chantier. Ce livret est essentiel pour que l'information ne « s'arrête » pas au chef de chantier mais que chaque intervenant soit informé. En fonction de l'importance du chantier, il pourra comprendre :

- la présentation du bâtiment, des objectifs et les engagements du maître d'ouvrage
- la liste des intervenants
- le plan d'installation de chantier
- la méthode de gestion des déchets
- les consignes de chantier à faibles nuisances
- les consignes sécurité
- et un **récépissé à signer** attestant la prise en compte des consignes du livret.

La distribution du livret doit se faire tout au long du chantier, au fur et à mesure des interventions. L'idéal est de les distribuer directement aux ouvriers accompagnés d'un échange. Dans tous les cas, veiller à la bonne diffusion du document en recensant les récépissés et en questionnant les ouvriers sur le chantier.

Rappeler également qu'en cas de non respect des consignes, des pénalités sont prévues (à préciser dans la charte de chantier) et les appliquer en cas de nécessité (feu sur le chantier, rejet de produits dangereux dans le sol...)

Deux exemples de livrets sont présentés, avec l'accord des maîtres d'ouvrage :

- Le livret d'accueil du Lycée Jean Vilar à Villeneuve-les-Avignon (Région Languedoc-Roussillon)
- Le livret d'accueil de la résidence L'Albâtre (10 logements sociaux) à Sanary-sur-Mer (Logirem)